

Les actions de préservation

● **La sauvegarde** des écrevisses autochtones passe par la préservation et la restauration de leurs habitats. Le second levier dans la protection des écrevisses autochtones est la lutte contre les écrevisses allochtones et la prévention visant à éviter la dispersion de ces espèces. Ainsi l'Onema travaille en partenariat avec les chercheurs sur les mécanismes d'invasions de ces espèces et les méthodes de contrôle. Dans le cadre de leurs activités de contrôle, les agents de l'Onema luttent également contre le braconnage des espèces natives et contre l'introduction dans les milieux naturels aquatiques des écrevisses allochtones.

Établissement public national placé sous la tutelle du ministère en charge du Développement Durable, l'Onema accompagne la mise en œuvre de la politique de l'eau en s'appuyant sur son expertise technique et scientifique ainsi que sur sa connaissance des milieux aquatiques et des acteurs de l'eau.

Création Bluelife - Onema - délégation à l'information et à la communication - mai 2010



Vincent Marty - Onema

LES ÉCREVISSSES

LE CONTACT ONEMA PRÈS DE CHEZ VOUS

●●●●● Pour la reconquête du bon état
●●●●● des eaux et des milieux aquatiques



Direction générale
«Le Nadar» - Hall C
5 square Félix Nadar
94 300 Vincennes
Tél. : 01 45 14 36 00
Fax : 01 45 14 36 60
www.onema.fr





► Ecrevisse à pieds blancs

Les écrevisses sont des crustacés vivant en eau douce, principalement dans les rivières et les étangs. Selon les espèces, elles sont plus ou moins largement réparties sur le territoire mais les populations restantes d'écrevisses autochtones sont relativement discrètes et colonisent surtout les petits ruisseaux. Elles grandissent par mues successives et au cours de ces périodes, elles sont particulièrement fragiles.

On appelle écrevisses allochtones, les écrevisses exotiques. Généralement originaires d'Amérique, elles sont introduites volontairement sur le territoire français entre 1911 et 2005. On ne compte pas moins de cinq espèces d'écrevisses allochtones parmi lesquelles, l'écrevisse américaine *Orconectes limosus*, l'écrevisse du Pacifique *Pacifastacus leniusculus*, l'écrevisse rouge de Louisiane *Procambarus clarkii*, et plus récemment *Orconectes juvenilis*. Elles sont reconnues pour avoir un impact sur les écrevisses autochtones. Ces quatre espèces ont été introduites et dispersées

volontairement en France pour compenser la raréfaction des écrevisses autochtones décimées dans toute l'Europe par une maladie appelée « peste des écrevisses » à partir de 1875. Comme elles sont nettement plus performantes que les écrevisses natives, en raison de leur maturité sexuelle précoce et de leur résistance aux eaux polluées et qu'elles sont également porteuses saines de « la peste des écrevisses », c'est-à-dire qu'elles peuvent être contaminées sans être fragilisées, ces écrevisses peuvent provoquer de graves déséquilibres écologiques et contribuer au déclin des espèces autochtones.

Les écrevisses autochtones menacées

Les différentes espèces d'écrevisses

- **En France**, il existe trois espèces d'écrevisses autochtones ou natives :
 - l'écrevisse à pieds blancs, *Austropotamobius pallipes* ;
 - l'écrevisse à pattes rouges, *Astacus astacus* ;
 - l'écrevisse des torrents, *Austropotamobius*.

Leur survie dépend étroitement de la température de l'eau. Elles ne peuvent, par exemple, se reproduire que dans une eau inférieure à 12° au mois d'octobre. Elles sont par ailleurs très sensibles aux pollutions (pesticides, eutrophisation...).

► Ecrevisse à pattes rouges



● **Aujourd'hui**, les écrevisses autochtones sont en voie d'extinction en raison de la disparition de leurs habitats due, notamment, à l'altération de la qualité de l'eau. Elles doivent également faire face à la colonisation des écrevisses exotiques et à l'apparition de nouveaux foyers de « peste des écrevisses ». Elles sont protégées au niveau national. L'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) considère ces espèces comme vulnérables..